

# Programme de coopération Mauritanie - UNICEF

## Un bilan à mi-parcours satisfaisant

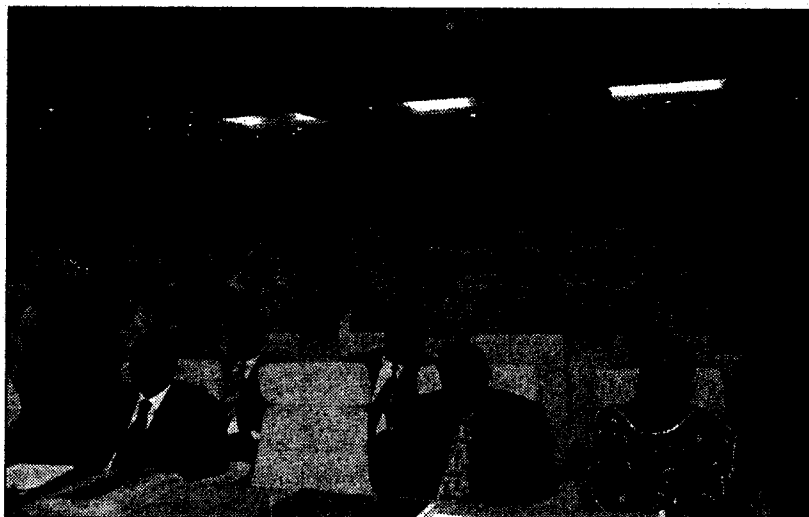
Les travaux de la revue à mi-parcours du programme de coopération Mauritanie - UNICEF pour la période 2003 - 2008, ont démarré mardi au Centre International des Conférences de Nouakchott. La revue, dont l'évaluation technique est déjà faite il y a quelques semaines, est soumise aux représentants de l'administration, des organisations non gouvernementales internationales et de toutes les composantes de la société civile.

Les participants analyseront la situation des femmes et des enfants à travers l'examen des résultats qui leur seront présentés. Ils dégageront aussi les contraintes et les opportunités pour la mise en œuvre de la deuxième phase du programme de coopération.

A cette occasion, le ministre des Affaires Economiques et du Développement a salué les résultats de cette coopération, en citant l'adoption de la politique de l'enfance, du code de protection de l'enfance, de la politique nationale de jeunesse et du décret rendant obligatoire l'iodation du sel.

M. Mohamed Ould Abed a indiqué que ce programme a aussi contribué à la création et à la mise en place d'une cellule centrale de suivi des programmes permettant de mieux assurer le suivi du plan cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (UNDAF) et un appui à la seconde phase du programme Mauritanie - UNICEF (2006-2008).

"Il s'agit pour nous de tirer les enseignements pertinents de l'expérience passée, afin de créer les conditions nécessaires à l'éclosion d'un véritable projet de société où



toutes les chances d'un développement harmonieux pour l'ensemble de nos catégories sociales et notamment celles des enfants seront garanties", a précisé le ministre.

Le directeur régional de l'UNICEF pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre a, pour sa part, déclaré que l'engagement de la Mauritanie pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement mérite toute la reconnaissance et l'appui de son institution. M. Ezio Murzi a félicité le gouvernement mauritanien pour les réalisations majeures dans le domaine des droits des enfants et des femmes. Il a surtout salué l'intégration de la dimension enfant dans le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP).

La récente revue à mi-parcours de l'UNDAF de la Mauritanie constitue la pierre angulaire de ce travail multidimensionnel qui inaugure un processus de programmation conjointe et d'harmonisation des programmes, a-t-il conclu.

La coordinatrice résidente du système des Nations Unies en Mauritanie, Mme Cécile Molinier, a précisé que depuis son lancement en 1999, l'UNDAF Mauritanie a identifié quatre axes d'intervention portant sur la promotion de la bonne gouvernance et des droits de l'homme, la lutte contre la mortalité maternelle et infantile-juvénile, le renforcement de l'éducation et de la formation et la lutte contre la pauvreté. Les résultats obtenus, a-t-elle conclu, sont appréciables et l'expérience acquise permettra de mieux aborder la seconde phase.

La cérémonie d'ouverture de cette rencontre s'est déroulée en présence du ministre de l'Intérieur, des Postes et Télécommunications, du ministre de la Santé et des Affaires Sociales, de la secrétaire d'Etat à la Condition Féminine, du conseiller du Premier ministre chargé de la Communication, du secrétaire général du ministère des Affaires Economiques et du Développement.